

# Boîte à outils communautaire de l'État de New York

Un guide des ressources disponibles pour  
les immigrants de New York  
Juillet 2026



La Coalition d'immigration de New York a créé cette boîte à outils pour fournir des ressources aux membres de la communauté et à nos partenaires et alliés qui travaillent avec eux. Ce guide est mis à jour régulièrement en fonction des changements législatifs et politiques.

Dernière mise à jour le : 31 Juillet 2026

**Contenu**

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| • Alerte à la communauté           | <b>3</b>  |
| • Connaissez Vos Droits            | <b>6</b>  |
| • Santé                            | <b>10</b> |
| • Écoles et éducation              | <b>13</b> |
| • Sûreté de la communauté          | <b>16</b> |
| • Ressources de l'État de New York | <b>17</b> |

# Alerte à la communauté



## Renvoi accéléré

### Trump élargit le « renvoi accéléré » pour expulser rapidement les immigrants

- Un tribunal fédéral a autorisé le gouvernement Trump à élargir la procédure du « renvoi accéléré », qui permet dorénavant d'expulser les immigrants sans passer par un juge de l'immigration.
- Où qu'ils se trouvent aux États-Unis, les immigrants sans papiers qui ne peuvent pas prouver leur présence physique dans le pays pendant deux ans sont désormais susceptibles de renvoi accéléré.

### Qui court le plus grand risque ?

- Si vous êtes aux États-Unis depuis moins de deux ans et que DHS vous arrête, vous courez le risque d'une expulsion rapide, selon la procédure dite de renvoi accéléré.
- Vous risquez une expulsion rapide si :
  - Vous vous trouvez aux États-Unis depuis moins de deux ans et que
  - Vous êtes entré(e) aux États-Unis sans contrôle (en franchissant la frontière entre deux ports d'entrée), dans le cadre d'un programme d'admission temporaire de type « parole » tel que le programme de libération conditionnelle pour motifs humanitaires « CHNV parole » ou par le biais de l'application CBP One.

### Comment puis-je me protéger ?

- Si vous vous trouvez aux États-Unis depuis plus de deux ans, veillez à toujours porter sur vous une preuve de votre présence physique, telle qu'un bail ou des factures de gaz/électricité couvrant cette période.
- Gardez une copie de votre preuve de résidence chez vous et/ou confiez-en une à une personne de confiance telle qu'un ami, un membre de votre famille ou un avocat.
- Si vous y êtes admis(e), ne manquez pas d'introduire votre demande d'asile ou autre auprès du tribunal de l'immigration ou des services de citoyenneté et d'immigration (USCIS) et portez sur vous la preuve de vos demandes déposées.
- Vous pouvez appeler la permanence NYS Office for New Americans Hotline au 1-800-566-7636 pour toutes questions et suggestions sur l'endroit où obtenir un conseil juridique en matière d'immigration.

### Comment me préparer à l'éventualité d'une détention ?

- Préparez-vous à cette éventualité et établissez un plan de sécurité avec les membres de votre famille ou de votre communauté au cas où vous seriez mis(e) en détention.
- Établissez le contact avec les groupes de soutien au tribunal ou demandez à quelqu'un de vous accompagner au tribunal ou lors de vos rendez-vous avec DHS.
- Si vous êtes mis(e) en détention et que vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine et/ou dans un autre pays, dites-le clairement à ICE et à tous autres agents de l'immigration. Vous devrez peut-être le leur dire plusieurs fois. Même si vous avez déjà introduit une demande d'asile, ne manquez pas de réexpliquer votre crainte de persécution ou de torture.

# Alerte à la communauté



## Résiliation du statut TPS

### Une décision de la Cour suprême met fin au TPS pour Haïti et la Syrie

- Le 25 juin 2026, la Cour suprême des Etats-Unis a rendu une décision autorisant l'administration Trump à mettre fin au statut de protection temporaire (TPS) accordé à Haïti et la Syrie.
- Plus de 40 000 New Yorkais vont bientôt perdre leurs protections légales et risquent d'être placés en détention et expulsés. Cette décision permet également à l'administration Trump de mettre fin plus facilement au TPS pour d'autres pays à l'avenir.

### Qu'est-ce que cela signifie et quelle sera la suite ?

- Les bénéficiaires haïtiens et syriens du TPS perdront bientôt leur droit de vivre et de travailler légalement aux États-Unis.
- La décision de la Cour suprême devrait entrer en vigueur le 27 juillet 2026, sauf décision judiciaire contraire. Le Département de la sécurité intérieure (DHS) devrait prendre prochainement des mesures supplémentaires pour mettre fin au TPS pour Haïti et la Syrie. Consultez le site [uscis.gov/TPS](https://uscis.gov/TPS) pour suivre l'actualité.
- Si vous êtes concerné par cette décision, ne paniquez pas ! Agissez dès maintenant pour protéger vous et votre famille

### Comment puis-je me protéger ?

- Si vous bénéficiez actuellement du TPS:
  - Consultez un avocat ou un représentant en droit de l'immigration en qui vous avez confiance au plus vite que possible afin d'évaluer vos options. De nombreux titulaires du TPS peuvent disposer d'autres options en matière d'immigration, notamment des voix d'accès fondés sur la famille ou l'emploi.
    - Méfiez-vous des faux avocats et de toute personne qui vous promet des avantages garantis en matière d'immigration !
  - Ne quittez pas les États-Unis sans avoir obtenu de conseils juridiques. Si vous décidez de partir, les demandes d'immigration que vous avez déposées pourraient être considérées comme abandonnées et vous pourriez-vous voir interdire de revenir aux États -Unis à l'avenir.
  - Préparez-vous et formez un plan de sécurité avec votre famille ou les membres de votre communauté au cas où vous seriez placé en détention.
  - Connaissez vos droits ! Si l'ICE vient vous chercher, vous avez le droit de garder le silence. Vous pouvez refuser l'accès à votre domicile sans mandat judiciaire.
  - Si l'ICE vous arrête, vous devez immédiatement signaler aux agents que vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine et/ou dans un autre pays. Vous devrez peut-être répéter aux agents de l'immigration que vous souhaitez bénéficier d'un entretien pour évaluer la crédibilité de votre crainte et avoir la possibilité de demander l'asile.

### Ressources

- Pour obtenir des informations et être orienté vers une aide juridique, appelez la ligne d'assistance du bureau des nouveaux Américains de l'État de New York (NYS Office of New Americans) au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636).
- Les habitants de New York peuvent également appeler la ligne d'assistance juridique en matière d'immigration du MOIA au [1-800-354-0365](tel:1-800-354-0365), ou composer le 311 et dire "Immigration Legal."
- Pour consulter la liste des prestataires de service juridiques gratuits ou à faibles coûts spécialisés en droit de l'immigration à travers le pays, rendez-vous sur [www.immigrationadvocates.org/legaldirectory](https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory).

# Alerte à la communauté



## Audiences de calendrier général de masse

### Les tribunaux de l'immigration planifient des audiences de calendrier général de masse (« Mega Master »)

- Une audience « mega master » est une audience collective planifiée pour une centaine de personnes ou plus à la fois, ciblant principalement les personnes non représentées par un avocat. Pour de nombreux immigrants, il s'agit la première comparution devant un juge de l'immigration concernant leur dossier.
- Si vous aviez déjà reçu une date d'audience, il se peut qu'une autre date, plus proche, vous soit assignée.

### Que se passera-t-il si je manque mon audience ?

- La date de comparution de certaines personnes a été avancée et ces personnes risquent de manquer leur audience si elles ne se rendent pas compte du changement de date.
- Si vous manquez votre audience de calendrier général, vous recevrez un ordre de renvoi, ce qui veut dire que vous pourriez être détenu(e) et/ou expulsé(e).

### Comment vérifier ma date d'audience au tribunal de l'immigration ?

- Si vous avez un dossier ouvert au tribunal de l'immigration, consultez le site du système d'information automatique « EOIR Automated Case Information System » ou appelez fréquemment la permanence téléphonique pour vous tenir au courant de tout changement de date d'audience.
- Pour vérifier votre date et lieu d'audience :
  - Rendez-vous sur [acis.eoir.justice.gov](https://acis.eoir.justice.gov) et entrez les neuf chiffres de votre numéro « A number » et votre pays de nationalité, ou
  - Par téléphone, composez le [1-800-898-7180](tel:1-800-898-7180) et suivez les instructions données.

### Comment puis-je me protéger ?

- Vérifiez fréquemment la date de votre audience pour éviter de la manquer.
- Préparez-vous et établissez un plan de sécurité avec les membres de votre famille ou de votre communauté au cas où vous seriez mis(e) en détention.
- Établissez le contact avec les groupes de soutien au tribunal ou demandez à quelqu'un de vous accompagner à votre audience au tribunal.
- Si vous y êtes admis(e), ne manquez pas d'introduire votre demande d'asile ou autre auprès du tribunal.
- Si vous êtes mis(e) en détention et que vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine et/ou dans un autre pays, dites-le clairement à ICE et à tous autres agents de l'immigration.
- Vous pouvez aussi appeler la permanence NYS Office for New Americans Hotline au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636) pour toutes questions et suggestions sur l'endroit où obtenir un conseil juridique en matière d'immigration.

### Connaissez vos droits au tribunal

- Vous avez le droit de faire objection à votre renvoi ou expulsion avant que le juge prenne sa décision.
- Vous pouvez exiger que l'avocat d'ICE soumette son argument de renvoi ou d'expulsion par écrit, pour vous donner le temps d'expliquer au juge pourquoi vous désirez poursuivre votre cause et obtenir une assistance juridique.
- Si le juge rejette votre cause ou ordonne votre renvoi, vous avez le droit de faire appel. Vous pouvez interjeter appel contre cette décision auprès de la commission d'appel de l'immigration (« Board of Immigration Appeals » ou « BIA »). Ne manquez pas de dire au juge de l'immigration que vous voulez faire appel.
- Pour plus de ressources concernant vos droits, rendez-vous sur [nyic.org/kyr](https://nyic.org/kyr)

# Connaissez Vos Droits



## Contrôle de l'immigration

### Que se passe-t-il concernant le contrôle de l'immigration?

- Sous le président Trump, le contrôle de l'immigration a augmenté dans nos communautés.
- Les agents de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE) et des douanes et de la protection des frontières (CBP) effectuent de plus nombreuses rafles et arrestations relatives à l'immigration. Ils opèrent souvent en collaboration avec d'autres forces de l'ordre, telles que la police locale et les shérifs. On assiste par conséquent à plus de mises en détention de membres de nos communautés et plus de procédures de renvoi.
- Les personnes récemment arrivées, celles sans statut, celles dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et d'autres encore courent le risque de contrôles.
- Consultez un avocat spécialisé en matière d'immigration si vous avez des questions.

### Quels sont mes droits si ICE ou CBP m'interpelle ?

- Soyez conscient(e) de vos droits lors de tous vos échanges avec les agents de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE), la police des frontières ou d'autres forces de l'ordre.
- En cas d'interpellation par l'immigration ou par d'autres forces de l'ordre, n'oubliez pas ceci:
  - Restez calme. Ne vous enfuyez pas. Ne résistez pas ou ne faites pas obstacle à l'agent.
  - Ne mentez pas ou ne présentez pas de faux documents.
  - Vous avez le droit de garder le silence et de ne pas répondre aux questions posées. Vous pouvez dire : « I want to remain silent » (Je veux garder le silence) ou « I don't want to answer questions » (Je ne veux répondre à aucune question).
  - Si un agent vous demande s'il peut fouiller votre personne ou vos objets personnels, vous avez le droit de refuser. Vous pouvez dire : « I do not consent to a search » (Je ne consens pas à une fouille).
  - Vous avez le droit de savoir si et pourquoi vous êtes détenu(e) ou arrêté(e). Vous pouvez demander : « Am I free to go? » (Suis-je libre de partir ?) ou « Why am I being detained ? » (Pourquoi suis-je détenu(e) ?)
  - Vous avez le droit d'enregistrer ce qui vous arrive, à vous ou à d'autres. Vous pouvez dire : « I have the right to record » (J'ai le droit d'enregistrer).
  - Si vous êtes interpellé(e), détenu(e) ou harcelé(e) par des forces de l'ordre, essayez d'obtenir le nom et le numéro du ou des agents, ainsi que toute autre information permettant de les identifier.
- Pour toutes ressources concernant vos droits (« KYR ») en différentes langues, rendez-vous sur [nycic.org/kyr](https://nycic.org/kyr)

### Ai-je d'autres droits si ICE ou CBP se présente chez moi ou sur mon lieu de travail ?

- Votre lieu de résidence et autres « espaces privés » (tels les espaces réservés aux employés sur les lieux du travail) bénéficient de protections spéciales que les espaces publics n'offrent pas.
- Les agents ne peuvent accéder aux espaces privés qu'avec votre consentement ou s'ils vous présentent un mandat judiciaire, signé par un juge.
- Si ICE se présente chez vous, vous pouvez garder la porte fermée ou dire : « I do not consent to a search » (Je ne consens pas à une perquisition) ou demander à voir un mandat judiciaire.

### Ressources

#### Know Your Rights Wallet Card:



#### Know Your Rights Curriculum:



#### Know Your Rights with CBP:



#### Immigration Enforcement at the Workplace:



# Connaissez Vos Droits



## Contrôle de l'immigration

### Que faire si je vois ICE ou CBP arrêter quelqu'un ou mener une rafle ?

- Si vous voyez ICE ou CBP arrêter quelqu'un, restez calme et souvenez-vous de vos droits.
- Examinez les vêtements et les véhicules des agents et prenez note des inscriptions ou des symboles qui s'y trouvent.
- Si vous vous sentez en sécurité, prenez des vidéos ou des photos de ce qui se passe. Vous pouvez aussi prendre note des détails par écrit.
  - Ne prenez pas de risques. Ne faites pas obstacle au travail des agents.
- S'il y a lieu, partagez les renseignements relatifs à l'activité des forces de l'ordre avec vos réseaux de confiance. Beaucoup d'endroits ont des permanences où vous pouvez signaler les activités de contrôle de l'immigration.
- Veillez à ne partager qu'une information vérifiée, dont vous personnellement ou une personne de confiance avez été témoin. N'oubliez pas de rapporter les faits, pas de semer la peur !
- Soutenez les personnes ou les familles affectées. Si quelqu'un est détenu ou arrêté, agissez avec les groupes communautaires de confiance pour soutenir leur famille et leurs proches.
- Cherchez conseil auprès d'un avocat spécialisé de confiance.
- Pour une ressource concernant ce que vous pouvez faire si vous voyez ICE ou CBP, rendez-vous sur [nyic.org/kyr](https://nyic.org/kyr) et recherchez le document « If You See Immigration Enforcement » (Si vous voyez un contrôle d'immigration).

### Comment me préparer au cas où je serais, moi-même ou ma famille, mis(e) en détention ?

- Si vous n'êtes pas citoyen des États-Unis et que vous avez des enfants, il vous faut prévoir l'éventualité que vous soyez détenu par ICE, le CBP ou une autre agence fédérale.
- Pour vous préparer :
  - Conservez les documents importants dans un endroit sûr et connu des autres membres de votre famille.
  - Décidez qui prendrait soin de vos enfants si vous ne le pouvez pas.
  - Désignez légalement une personne pour garder vos enfants.
    - Deux des méthodes les plus courantes pour désigner un gardien légalement sont :
      - Désignation de personne en relation parentale
      - Tutelle de remplacement
  - Remplissez des formulaires supplémentaires pour votre enfant, notamment un formulaire d'autorisation de voyage et un formulaire de contact d'urgence pour l'école.
  - Envisagez également de remplir un formulaire de procuration.
- Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [nyic.org/kyr](https://nyic.org/kyr) et consultez la section « Family Preparedness » (Préparation familiale).

## Ressources

### If You See Immigration Enforcement:



### Preparedness Guide:



### Family Preparedness Forms:



# Connaissez Vos Droits

## Détention des immigrants

### Quels sont mes droits en cas de détention ?

- N'oubliez pas que vous avez des droits, même en détention !
  - Vous avez le droit de garder le silence et de ne pas répondre aux questions posées.
  - Vous avez le droit de parler à un avocat, ou de prendre le temps d'en trouver un.
  - Vous avez le droit de recevoir la visite d'un avocat lorsque vous êtes en détention.
  - Vous avez le droit de passer un appel téléphonique. Vous pouvez appeler un avocat ou votre famille.
  - Vous avez le droit de prendre contact avec votre consulat.
  - Vous ne devez pas signer quoi que ce soit.

### Comment trouver où quelqu'un est détenu ?

- Pour trouver une personne détenue par ICE:
  - Rendez-vous sur [locator.ice.gov](https://locator.ice.gov) et entrez :
    - Le nom, le pays de naissance et la date de naissance de la personne ou
    - les 9 chiffres de son A-number
  - L'outil de localisation d'ICE devrait indiquer où l'individu est détenu, mais il peut falloir du temps pour qu'il apparaisse dans le système.
  - Si vous pensez que l'un de vos proches pourrait se trouver dans un centre de détention d'ICE en particulier, vous pouvez aussi le trouver :
    - En le cherchant à l'adresse [accesscorrections.com](https://accesscorrections.com). Si son nom apparaît, cette personne est probablement détenue dans le centre que vous avez sélectionné.
    - En contactant le centre directement à l'adresse [ice.gov/detention-facilities](https://ice.gov/detention-facilities)
  - Si vous ne pouvez pas trouver quelqu'un sur ces systèmes en ligne, vous pouvez contacter un bureau ERO (opérations d'application et de retrait) de l'ICE : [ice.gov/contact/field-offices](https://ice.gov/contact/field-offices)
  - Pour plus d'informations pour trouver une personne ayant été arrêtée ou placée en détention d'immigration, rendez-vous sur [nilc.org/resources/how-to-find-a-loved-one-after-a-u-s-immigration-arrest/](https://nilc.org/resources/how-to-find-a-loved-one-after-a-u-s-immigration-arrest/)

### Comment puis-je accéder à des ressources si je suis en détention ?

- Vous pouvez appeler une ligne d'aide spécialisée dans les détentions relatives à l'immigration pour être mis en contact avec des ressources.
- Pour contacter la ligne nationale pour les détentions relatives à l'immigration, appelez le 9233# depuis le téléphone du centre de détention. Les appels sont gratuits, non surveillés et accessibles du lundi au vendredi, de 11 h à 23 h.
- Pour contacter la ligne Justice for Migrant Families, disponible pour le centre de détention fédéral de Buffalo, appelez le [716-427-4917](tel:716-427-4917), du lundi au jeudi, entre 14 h et 16 h et entre 18 h et 20 h.

## Ressources

### Immigration Detention Support:



### NILC's Guide "How to Find a Loved One after a U.S. Immigration Arrest":



# Connaissez Vos Droits



## Immigration Court

### Comment trouver si et quand j'ai une audience au tribunal de l'immigration ?

- Pour trouver la date et le lieu de rendez-vous au tribunal d'une personne :
  - Consultez [acis.eoir.justice.gov](https://acis.eoir.justice.gov) et renseignez les 9 chiffres de son A-number ou
  - Appelez le [1-800-898-7180](tel:1-800-898-7180) et suivez les instructions.

### Où trouver une assistance juridique ?

- Pour tous renseignements et orientation vers une assistance juridique, appelez la permanence NYS Office for New Americans Hotline au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636).
- Les résidents de la ville de New York peuvent aussi s'adresser à la permanence MOIA Immigration Legal Support Hotline au [1-800-354-0365](tel:1-800-354-0365), ou composer le 311 et dire « Immigration Legal ».
- Pour une liste des organisations à but non lucratif offrant des services juridiques d'immigration gratuits ou à faible coût dans tout le pays, consultez le répertoire proposé sur [www.immigrationadvocates.org/legaldirectory](https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory).
- Attention à l'arnaque.
  - La législation relative à l'immigration est compliquée. Faites preuve de prudence lors de la discussion de votre situation à toute personne ou entreprise.
  - Ne parlez de votre situation qu'à un avocat ou à un représentant accrédité par le ministère de la Justice (DOJ).

### Comment soutenir la libération d'une personne en détention ?

- Une caution est une somme d'argent payée à DHS pour garantir que, si une personne est libérée, elle se présentera à toutes ses audiences au tribunal.
- Si votre proche s'est vu accorder une caution qu'il ne peut pas payer, il peut être éligible à une aide au paiement de caution auprès d'un fonds de caution.
- Pour des informations sur les cautions dans l'État de New York, rendez-vous sur [envisionfreedom.org/get-support](https://envisionfreedom.org/get-support)
- Pour une liste de fonds de caution dans le pays, rendez-vous sur [bit.ly/localbailfunds](https://bit.ly/localbailfunds)

## Ressources

### EOIR Automated Case Information for Immigration Court:



### Immigrant Advocates Network Legal Directory:



### Envision Freedom's bond/post-release resources:





## Accès à l'assurance santé

### Qu'est-ce que l'assurance santé et qui y est admis ?

- L'assurance santé aide à payer les frais de soins médicaux, tels que les visites médicales, les hospitalisations, les médicaments sous ordonnance et les services d'urgence. Elle peut rendre les soins de santé plus abordables et offre une protection contre les factures médicales élevées.
- Beaucoup de personnes peuvent être admises à l'assurance santé. Vous êtes peut-être admis(e) à participer à différents plans suivant votre emploi, votre revenu, votre âge, votre situation d'invalidité, votre statut d'immigrant, etc.
- Pour déterminer si vous avez droit à une assurance santé, rendez-vous sur : [nystateofhealth.ny.gov](https://nystateofhealth.ny.gov)

### Les immigrants sans papiers peuvent-ils être admis à l'assurance santé ?

- Vous pouvez être admis(e) à l'assurance santé suivant votre âge et/ou votre revenu.
- Les immigrants sans papiers vivant dans l'État de New York, âgés de 65 ans ou plus et qui satisfont à certains critères de revenu sont admis au programme Medicaid.
- Les enfants sans papiers âgés de moins de 19 ans sont admis au programme Child Health Plus (CHP), qui offre une couverture gratuite ou peu coûteuse indépendamment du revenu ou du statut d'immigration.

### Comment souscrire à une assurance santé ?

- Les New-Yorkais peuvent obtenir une assurance santé publique ou privée sur la plateforme NY State of Health.
  - Si vous êtes admis(e) au programme Medicaid, au régime Essential Plan ou au programme Child Health Plus, la souscription est ouverte toute l'année.
  - Si vous obtenez une assurance santé privée sur le marché ACA, la prochaine période de souscription ouverte courra du 1er novembre 2026 au 15 décembre 2026. Cette période est nettement plus courte que les années précédentes.
    - If you qualify for a Special Enrollment Period, such as after changes in immigration status, income, moving, etc., you may be able to enroll outside of the open enrollment window.
- Comment souscrire à un plan
  - Obtenez une aide gratuite d'un Assistant d'assurance Santé, en personne ou par téléphone. Trouvez un Assistant d'assurance Santé sur [info.nystateofhealth.ny.gov/jpanavigatorsitelocations](https://info.nystateofhealth.ny.gov/jpanavigatorsitelocations).
  - Appelez le Centre de services du NY State of Health au 1-855-355-5777.
  - En ligne sur [nystateofhealth.ny.gov](https://nystateofhealth.ny.gov). Une fonctionnalité de chat est disponible sur le site pendant les heures d'ouverture du Centre de service client afin de vous aider à remplir votre demande.
  - Résidents de la ville de New York : appelez le 311, envoyez « CoveredNYC » au 877-877 ou rendez-vous sur [on.nyc.gov/healthinsurance](https://on.nyc.gov/healthinsurance) pour obtenir de l'aide et des ressources supplémentaires.
- Des informations sur la couverture de santé sont disponibles dans de nombreuses langues sur [info.nystateofhealth.ny.gov/InformationalMaterials](https://info.nystateofhealth.ny.gov/InformationalMaterials)

### Ressources

#### New York State of Health Website:



#### NYS Health Multilingual Resources:





## Accès aux services de santé

### Y a-t-il des services disponibles aux personnes sans assurance santé?

- Même si vous n'êtes pas admis(e) à l'assurance, vous pouvez recevoir des soins de santé d'urgence et pouvez peut-être avoir accès aux centres de santé communautaires, aux cliniques et aux programmes de santé locaux.
- Les centres de santé communautaires subventionnés par le gouvernement fédéral (« FQHC ») doivent fournir des soins de santé indépendamment de la capacité d'une personne à payer ou du fait qu'elle n'ait pas d'assurance santé. Ils font payer des montants ajustés en fonction du revenu et ils ne demandent pas de preuve de statut d'immigration.
  - Pour trouver un centre de santé FQHC près de chez vous, rendez-vous sur [findahealthcenter.hrsa.gov](https://findahealthcenter.hrsa.gov)
- Certains services de santé sont aussi accessible sans assurance santé.
  - Dépistages du cancer
    - Si vous n'avez pas d'assurance, l'État de New York offre un dépistage gratuit du cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal.
    - Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [health.ny.gov/diseases/cancer/services](https://health.ny.gov/diseases/cancer/services)
- Vaccins :
  - Si vous n'avez pas d'assurance, le programme de vaccination pour adultes (« VFA ») de l'État de New York offre des vaccins gratuits aux adultes admis. Ces vaccins sont distribués aux centres de soins de santé inscrits comme prestataires VFA.
  - Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [health.ny.gov/prevention/immunization](https://health.ny.gov/prevention/immunization)
  - Pour une liste des vaccins recommandés, rendez-vous sur [bit.ly/vaccines26](https://bit.ly/vaccines26)

### Quels sont les services disponibles pour les résidents de la ville de New York (« NYC ») ?

- NYC Care donne aux résidents de la ville de New York, indépendamment de leur revenu ou de leur statut d'immigration, accès au système de santé publique de la ville, Health+Hospitals.
- NYC Care ne demande pas le statut d'immigration.
- Vous êtes admis(e) aux prestations de NYC Care si :
  - Vous habitez dans la ville de New York
  - Vous n'avez pas d'assurance santé fournie par votre employeur
  - Vous n'êtes admis(e) à aucun plan d'assurance santé disponible dans l'État de New York
  - Les directives gouvernementales ne vous donnent pas accès à l'assurance santé
- Comment introduire votre demande :
  - Par téléphone : composez le 1-646- 692-2273
  - En personne :
    - Rendez-vous dans un centre NYC Health + Hospitals
    - Rendez-vous dans une organisation à base communautaire
    - Rendez-vous dans un bureau MetroPlusHealth
- Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [nycare.nyc](https://nycare.nyc)

## Ressources

**Find a federally qualified health center:**



**NYS Cancer Services:**



**NYS Vaccines:**



**NYC Cares:**



## Connaissez vos droits dans le contexte des soins de santé

### Les agents d'ICE peuvent-ils faire des contrôles d'immigration ou arrêter quelqu'un dans un centre de santé ?

- En janvier 2025, le gouvernement Trump a annulé une politique de longue date selon laquelle ICE et CBP devaient éviter les contrôles d'immigration sur les « lieux sensibles » ou dans les « espaces protégés » tels que les établissements de santé. Les agents d'ICE peuvent par conséquent accéder aux espaces des centres de santé généralement accessibles au public.
- Le quatrième amendement de la Constitution des États-Unis protège cependant la vie privée de tous, indépendamment du statut d'immigration. La plupart des centres de santé disposent d'espaces privés, à l'abri des contrôles d'immigration, sauf si les agents présentent un mandat judiciaire.

### L'État de New York prévoit-il des protections qui empêchent ICE d'entrer et d'effectuer une arrestation dans un centre de santé ?

- Les New-Yorkais bénéficient de certaines protections dans les centres de santé.
- Depuis 2018, un décret de l'État de New York interdit les contrôles d'immigration dans les établissements de l'État tels que les hôpitaux publics, sauf sur présentation d'un mandat judiciaire.
- Le 27 mai 2026, la gouverneure Hochul et l'assemblée législative de l'État de New York ont adopté une nouvelle loi sur la protection des lieux sensibles (« Sensitive Location Protection Act »), qui autorise les « lieux sensibles » tels que les hôpitaux à refuser l'accès aux forces de contrôle de l'immigration en l'absence d'un mandat judiciaire.

### Que considère-t-on comme « espaces privés » d'un centre de santé ?

- Les forces de l'ordre, y compris ICE et CBP, ne peuvent pas mener une recherche dans les endroits où il existe une attente raisonnable de respect de la vie privée.
- Chaque établissement est différent, mais on peut s'attendre à ce qu'un cabinet de médecins ou une salle de consultations médicales soit considérée comme un « espace privé ».
- Les espaces tels que les zones d'accueil ouvertes au public ne sont pas considérées « privées » et sont par conséquent moins protégées.

### Que peuvent faire les patients pour se protéger ? Que peuvent faire les hôpitaux pour garder leurs patients en sécurité ?

- Pour se protéger, les patients peuvent :
  - Demander à un ami ou à un membre de la communauté de les accompagner sur le chemin d'aller et de retour de leurs rendez-vous
  - Connaître leurs droits et savoir quels espaces sont privés ou publics
  - Établir un plan et se préparer à l'éventualité d'une interaction avec ICE ou CBP
- Pour garder leurs patients en sécurité, les centres de soins de santé peuvent :
  - Désigner et identifier clairement les espaces privés
  - Définir clairement les protocoles d'interaction avec les forces de l'ordre, y compris ICE et CBP
  - Former tout leur personnel sur leurs droits et leurs responsabilités
  - Afficher l'information « Connaissez vos droits » en différentes langues en plusieurs endroits des centres de santé
  - Ne pas oublier les protections concernant la vie privée et ne pas communiquer plus d'information que nécessaire aux forces de l'ordre
  - Pour plus de renseignements et recommandations, rendez-vous sur [aclu.org/documents/immigration-enforcement-guidance-for-health-centers](https://aclu.org/documents/immigration-enforcement-guidance-for-health-centers)

#### Ressources

**ACLU's  
“Immigration  
Enforcement  
Guidance for  
Health Centers”**



# Écoles et éducation



## Accès à l'éducation

### Qui peut fréquenter les écoles publiques de l'État de New York ? Dois-je avoir un certain statut d'immigrant ?

- L'État de New York garantit à tous les enfants, quel que soit leur statut d'immigration, le droit à une éducation gratuite et de qualité à partir de la classe de Kindergarten et jusqu'à ce qu'ils passent leur baccalauréat ou qu'ils atteignent l'année de leurs 21 ans.
- Les écoles publiques ne demandent pas le statut d'immigration et ne communiqueront pas d'informations sur les élèves pour les programmes scolaires normaux de jour. Certains programmes de maternelle ayant des horaires étendus peuvent avoir des conditions d'admissibilité en fonction du statut d'immigration ou du revenu. Some early childhood programs with extended hours may have immigration or income-based eligibility requirements.

### Comment s'inscrire à l'école publique ?

- Les élèves peuvent s'inscrire dans une école publique de l'État de New York à tout moment durant l'année, mais les options peuvent être limitées s'ils déposent une demande en dehors des périodes d'inscription traditionnelles.
- Informations sur les écoles publiques de la ville de New York
  - Pour savoir comment demander des services de traduction et d'interprétation dans une école publique de la ville de New York, rendez-vous sur [schools.nyc.gov/hello](https://schools.nyc.gov/hello) ou appelez le 718-935-2013.
  - Pour des informations sur les procédures d'admission, rendez-vous sur [schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/new-students](https://schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/new-students).
  - Pour trouver et déposer une demande d'admission dans une école publique de la ville de New York, rendez-vous sur [myschools.nyc.gov](https://myschools.nyc.gov), appelez le 311 ou rendez-vous dans un centre d'accueil familial pour obtenir de l'aide. Vous trouverez les adresses des centres d'accueil familial sur [schools.nyc.gov/fwc](https://schools.nyc.gov/fwc).
  - Les périodes d'inscription varient en fonction des différents niveaux. Le calendrier des admissions pour l'automne 2024 est disponible à l'adresse [schools.nyc.gov/enroll](https://schools.nyc.gov/enroll).

### Quelle documentation les écoles peuvent-elles exiger lors de l'inscription ?

- Les écoles peuvent demander aux élèves et aux parents une preuve de résidence de l'élève dans un district scolaire. Cette documentation peut inclure un bail, des factures de gaz et électricité, des formules d'impôt ou une pièce d'identité.
- Dans certains cas, les écoles peuvent aussi demander la preuve qu'un adulte est un parent ou tuteur.
- Cependant, les écoles publiques de l'État de New York ne peuvent pas exiger des élèves ou de leurs parents qu'ils fournissent un numéro de sécurité sociale ou d'autres renseignements difficiles ou impossibles à produire pour les non-ressortissants, les élèves sans papiers ou les personnes qui louent leur résidence sans bail formel.

### Quelles sont les options d'éducation disponibles pour les étudiants adultes ?

- Dans l'État de New York, vous pouvez fréquenter l'école publique jusqu'à votre 21<sup>e</sup> anniversaire ou l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- Certaines options sont aussi proposées aux étudiants adultes qui désirent apprendre l'anglais ou obtenir leur diplôme d'équivalence d'études secondaires (« GED »).
- Pour rechercher un programme d'éducation pour adultes près de chez vous, rendez-vous sur [accs.nysed.gov/aepp/find-adult-education-program](https://accs.nysed.gov/aepp/find-adult-education-program)

## Ressources

### NYC Public Schools Enrollment Information:



### NYS Adult Education Programs:



# Écoles et éducation

## Accès à l'éducation

### Que doivent faire les élèves et les parents en cas de violation de leurs droits à l'éducation ?

- Si vous pensez qu'une école ou qu'un district scolaire essaie d'empêcher l'inscription d'un enfant en raison de son statut d'immigrant, vous pouvez déposer plainte auprès du procureur de l'État de New York.
- Pour plus de renseignements et pour accéder au formulaire de plainte, rendez-vous sur [nysed.gov/data-privacy-security/parents-and-students-file-privacy-complaint](https://nysed.gov/data-privacy-security/parents-and-students-file-privacy-complaint)

### Les écoles publiques offrent-elles des services de traduction et d'interprétation ?

- Les familles disposent d'un droit garanti à la traduction et interprétation en temps utile de tous les documents contenant une information importante concernant l'éducation d'un enfant.
- Pour tous renseignements concernant la demande de services de traduction et d'interprétation dans une école publique de la ville de New York (NYC), rendez-vous sur [schools.nyc.gov/hello](https://schools.nyc.gov/hello) ou, par téléphone, composez le [1-718-935-2013](tel:1-718-935-2013) ou le 311.

### Y a-t-il des options d'aide financière disponibles pour rendre l'accès à l'université plus abordable ?

- Oui, plusieurs programmes d'aide financière sont disponibles dans l'État de New York.
- Programmes d'aide financière de l'État de New York
  - Le programme d'aide au paiement des frais de scolarité (TAP) aide les résidents éligibles de l'État de New York à payer leurs frais de scolarité dans des établissements agréés de l'État.
  - La bourse annuelle au titre du TAP peut aller jusqu'à 5 665 dollars. Le TAP est une bourse et ne doit donc pas être remboursé.
  - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page [hesc.ny.gov/tap](https://hesc.ny.gov/tap)
- Bourses Excelsior
  - Les Bourses Excelsior, associées à d'autres programmes d'aide financière pour les étudiants, permettent aux étudiants d'étudier dans les universités SUNY ou CUNY gratuitement.
  - Les étudiants dont les familles ont un revenu annuel de 125 000 dollars ou moins peuvent déposer une demande de bourse.
  - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page [hesc.ny.gov/excelsior](https://hesc.ny.gov/excelsior)
- Le New York State DREAM Act du sénateur José Peralta donne aux étudiants sans papiers et autres étudiants accès à des prêts et bourses de l'État de New York afin de couvrir leurs frais d'éducation.
  - Pour plus d'informations ou pour faire une demande, rendez-vous sur la page [hesc.ny.gov/dream](https://hesc.ny.gov/dream)

## Ressources

### NYSED Complaint Form:



### NYC Schools Interpretation/ Translation Information:



### Tuition Assistance Program Info:



### Excelsior Scholarship Info:



### DREAM Act Scholarship Info:



# Écoles et éducation

## Connaissez vos droits dans le contexte de la scolarité

### Les agents d'ICE peuvent-ils faire des contrôles d'immigration ou arrêter quelqu'un dans une école publique de l'État de New York ?

- En janvier 2025, le gouvernement Trump a annulé une politique de longue date selon laquelle ICE et CBP devaient éviter les contrôles d'immigration sur les « lieux sensibles » ou dans les « espaces protégés » tels que les écoles.
- Le quatrième amendement de la Constitution des États-Unis protège cependant la vie privée de tous, indépendamment du statut d'immigration. Les agents d'ICE ou autres ne peuvent pas accéder aux « espaces privés » en l'absence d'un mandat judiciaire ou du consentement du propriétaire. La plupart des établissements scolaires disposent d'espaces privés, à l'abri des contrôles d'immigration, sauf si les agents présentent un mandat judiciaire.

### L'État de New York prévoit-il des protections qui empêchent ICE d'entrer et d'effectuer une arrestation dans une école ?

- Les New-Yorkais bénéficient de certaines protections dans les écoles.
- Depuis 2018, un décret de l'État de New York interdit les contrôles d'immigration dans les établissements de l'État tels que les écoles publiques, sauf sur présentation d'un mandat judiciaire.
- Le 27 mai 2026, la gouverneure Hochul et l'assemblée législative de l'État de New York ont adopté une nouvelle loi sur la protection des lieux sensibles (« Sensitive Location Protection Act »), qui autorise les « lieux sensibles » tels que les écoles à refuser l'accès aux forces de contrôle de l'immigration en l'absence d'un mandat judiciaire.

### Les agents d'ICE peuvent-ils arrêter des élèves sur le chemin de l'école ?

- ICE peut, dans certaines circonstances, procéder à des arrestations sur la voie publique, y compris sur les chemins d'accès publics des élèves à l'école. Le chemin de l'école peut présenter un plus grand risque au moment où les élèves le parcourent à pied, attendent aux arrêts de bus ou se déplacent en véhicule privé.
- L'État de New York prévoit des protections spéciales qui empêchent les agents d'ICE de monter dans un bus scolaire sans mandat judiciaire.

### Comment les élèves peuvent-ils se protéger ? Que peuvent faire les écoles pour garder leurs élèves en sécurité ?

- Pour se protéger, les élèves peuvent :
  - Demander à un ami ou à un membre de la communauté de les accompagner sur le chemin de l'école
  - Connaître leurs droits et savoir quels espaces sont privés ou publics
  - Établir un plan et se préparer à l'éventualité d'une interaction avec ICE ou CBP
- Pour garder leurs élèves en sécurité, les écoles peuvent :
  - Désigner et identifier clairement les espaces privés
  - Définir clairement les protocoles d'interaction avec les forces de l'ordre, y compris ICE et CBP
  - Former tout leur personnel sur leurs droits et leurs responsabilités
  - Afficher l'information « Connaissez vos droits » en différentes langues
  - Ne pas oublier les protections concernant la vie privée et ne pas communiquer plus d'information que nécessaire aux forces de l'ordre
  - Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [aclu.org/documents/immigration-enforcement-guidance-for-schools](https://aclu.org/documents/immigration-enforcement-guidance-for-schools)

#### Ressources

**ACLU's  
"Immigration  
Enforcement  
Guidance for  
Schools"**



# Sûreté de la communauté



**Toute personne, quel que soit son statut d'immigration ou son identité, a le droit d'être en sécurité dans sa communauté.**

## Crimes haineux et préjugés

- Un crime haineux est un délit motivé par des préjugés contre la race, la couleur de peau, l'origine nationale, l'ascendance, le genre, la religion, la pratique religieuse, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle d'une personne.
- L'État de New York dispose d'un groupe de travail chargé de la lutte contre les crimes haineux afin d'enrayer l'augmentation des cas de menaces, de harcèlement et de violence motivés par des préjugés.
- Si vous êtes témoin de quelque chose ou victime d'un crime haineux :
  - Signalez-le à la Division des droits humains de l'État de New York. Appelez le 1-888-392-3644, envoyez « HATE » au 81336 ou rendez-vous sur [forms.ny.gov/s3/Hate-Crime-Tips](https://forms.ny.gov/s3/Hate-Crime-Tips). Vous trouverez plus d'informations sur [dhr.ny.gov](https://dhr.ny.gov).
  - Pour dénoncer un crime haineux en cours ou toute autre urgence, appelez immédiatement le 911.
- Lorsque des crimes haineux sont signalés, toutes les informations concernant votre expérience, votre identité, etc. restent confidentielles.
- Vous pouvez dénoncer un crime haineux et recevoir des services quel que soit votre statut d'immigration.

## Ressources communautaires

- Le Bureau de la ville de New York pour la prévention des crimes haineux offre des services, des ressources et un appui aux membres et organisations de la communauté. Des ressources sont disponibles dans de nombreuses langues. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse [nyc.gov/stophate](https://nyc.gov/stophate).
- Le Centre pour l'éducation contre la violence travaille à prévenir et empêcher la violence motivée par la haine et à s'en remettre au sein des communautés de New York. Il propose des programmes d'autodéfense, des ateliers pour les témoins et des programmes d'autonomisation des jeunes. Pour plus d'informations, appelez le [1-718-788-1775](tel:1-718-788-1775) ou rendez-vous sur [caeny.org](https://caeny.org).

## Mise en relation avec la communauté

- Américains d'origine asiatique et des îles du Pacifique
  - Asian Americans for Equality: [212-979-8381](tel:212-979-8381), [aafe.org](https://aafe.org)
  - Chhaya for South-Asian and Indo-Caribbean communities: [718-478-3848](tel:718-478-3848), [chhayacdc.org](https://chhayacdc.org)
  - Korean Family Service Center: [718-460-3800](tel:718-460-3800), [kafsc.org](https://kafsc.org)
  - MinKwon Center for Community Action: [718-460-5600](tel:718-460-5600), [minkwon.org](https://minkwon.org)
  - National Federation of Filipino American Associations New York: [212-684-0542](tel:212-684-0542), [naffaa.org](https://naffaa.org)
  - Sikh Coalition: [516-930-0302](tel:516-930-0302), [sikhcoalition.org](https://sikhcoalition.org)
- Africains
  - African Communities Together: [347-746-2281](tel:347-746-2281), [africans.us](https://africans.us)
  - African Services Committee: [212-222-3882](tel:212-222-3882), [africanservices.org](https://africanservices.org)
  - Sauti Yetu Center For African Women: [718-665-2486](tel:718-665-2486), [sautiyetu.us](https://sautiyetu.us)
- Arabes/musulmans
  - Arab American Association of New York: [718-745-3523](tel:718-745-3523), [arabamericanny.org](https://arabamericanny.org)
  - Council on American-Islamic Relations of New York: [646-665-7599](tel:646-665-7599), [cair-ny.org](https://cair-ny.org)
  - Muslim Community Network: [347-519-2755](tel:347-519-2755), [mcnny.org](https://mcnny.org)
- Disability
  - Center for Disability Rights: [585-546-7510](tel:585-546-7510), [cdrnys.org](https://cdrnys.org)
  - Disability Rights New York: [518-432-7861](tel:518-432-7861), [drny.org](https://drny.org)
- Hispaniques/latinos
  - Hispanic Federation: [866-432-9832](tel:866-432-9832), [hispanicfederation.org](https://hispanicfederation.org)
  - Latino Commission on AIDS: [212-584-9325](tel:212-584-9325), [latinoaids.org](https://latinoaids.org)
  - Mixteca: [718-965-4795](tel:718-965-4795), [mixteca.org](https://mixteca.org)
  - TransLatinx: [646-882-2000](tel:646-882-2000), [translatinxnwork.org](https://translatinxnwork.org)
- LGBTQ+
  - Caribbean Equality Project: [347-709-3179](tel:347-709-3179), [caribbeanequalityproject.org](https://caribbeanequalityproject.org)
  - Gay, Lesbian, Bisexual and Transgender Community Center: [212-620-7310](tel:212-620-7310), [gaycenter.org](https://gaycenter.org)
  - New York City Gay and Lesbian Anti-Violence Project: [212-714-1141](tel:212-714-1141), [avp.org](https://avp.org)
- Natifs américains et de l'Alaska
  - American Indian Community House: [646-575-3638](tel:646-575-3638), [aich.org](https://aich.org)
  - North American Indigenous Center of New York: [516-930-0302](tel:516-930-0302), [naicny.org](https://naicny.org)

# Ressources de l'État de New York



## Bureau de l'État de New York pour l'accès linguistique

- Le Bureau de l'État de New York pour l'accès linguistique supervise les services d'accès linguistique pour les millions de New-Yorkais n'ayant qu'une maîtrise limitée de l'anglais.
- Pour connaître vos droits à des services de traduction et d'interprétation, rendez-vous sur [ogs.ny.gov/know-your-rights](https://ogs.ny.gov/know-your-rights)
- Pour déposer une plainte relative à l'accès linguistique, rendez-vous sur [languageaccess.ny.gov/en-US](https://languageaccess.ny.gov/en-US).
- Pour recevoir un kit d'accès linguistique ou demander un kit d'interprétation, remplissez le questionnaire des organismes de défense [survey.alchemer.com/s3/8252338/OLA-Questionnaire](https://survey.alchemer.com/s3/8252338/OLA-Questionnaire)

## Bureau des nouveaux américains de l'État de New York

- Si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin d'une assistance juridique gratuite, appelez la ligne d'assistance téléphonique au [1-800-566-7636](tel:1-800-566-7636). Toutes les informations recueillies lors d'un appel sont confidentielles. Une assistance est disponible dans plus de 200 langues.

## Département de la santé de l'État de New York

- Demandez une couverture santé : appelez le [1-855-355-5777](tel:1-855-355-5777) ou rendez-vous sur [nystateofhealth.ny.gov](https://nystateofhealth.ny.gov).

## Bureau de la santé mentale de l'État de New York

- Pour toute question concernant les services de santé mentale ou pour trouver un prestataire de services de santé mentale, appelez le [1-800-597-8481](tel:1-800-597-8481) ou rendez-vous sur [omh.ny.gov](https://omh.ny.gov).
- Ligne d'appel nationale pour la prévention du suicide: Si votre vie ou celle d'une autre personne est en danger imminent, appelez le [911](tel:911). Si vous êtes en crise et avez besoin d'une aide immédiate, appelez le [1-800-273-8255](tel:1-800-273-8255) ou envoyez « GOT5 » au [741-741](tel:741-741).

## Bureau de l'État de New York pour la lutte contre la violence domestique

- Si vous ou quelqu'un d'autre êtes dans une relation où vous êtes contrôlé par une autre personne par des abus verbaux, physiques ou sexuels, ou par d'autres tactiques, appelez la ligne d'assistance téléphonique de lutte contre la violence domestique de l'État de New York au [1-800-942-6906](tel:1-800-942-6906).

- Pour parler avec un défenseur en ligne, rendez-vous sur [opdv.ny.gov](https://opdv.ny.gov). Disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 dans la plupart des langues.

## Département du travail de l'État de New York

- Le Département du travail a pour mission de protéger et de promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs, les salaires et les conditions de travail.
- Pour obtenir des informations sur les lois relatives aux salaires et aux heures de travail, à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ou pour déposer une plainte, appelez le [1-888-469-7365](tel:1-888-469-7365) ou rendez-vous sur [dol.ny.gov/safety-and-health](https://dol.ny.gov/safety-and-health)
- Pour obtenir de l'aide concernant l'assurance chômage, appelez le [1-888-209-8124](tel:1-888-209-8124) ou rendez-vous sur [dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance](https://dol.ny.gov/unemployment/unemployment-insurance-assistance).

## Division des droits humains de l'État de New York

- La loi des droits humains de New York interdit toute discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le logement, le crédit, l'éducation et les lieux d'hébergement public, fondée sur l'âge, la race, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état civil, le handicap, le statut militaire et d'autres catégories.
- Si vous pensez avoir été victime de discrimination, déposez une plainte en appelant le [1-888-392-3644](tel:1-888-392-3644) ou sur [dhr.ny.gov](https://dhr.ny.gov).

## Logement dans l'État de New York

- Pour obtenir de l'aide pour trouver un logement à prix abordable, appelez le [1-877-428-8844](tel:1-877-428-8844) ou rendez-vous sur [nyhousingsearch.gov](https://nyhousingsearch.gov).
- Pour des informations sur la loterie permettant d'obtenir des logements à prix abordables dans la ville de New York, appelez le [212-863-7990](tel:212-863-7990) ou rendez-vous sur [housingconnect.nyc.gov](https://housingconnect.nyc.gov).
- Pour des informations sur les droits des locataires dans l'État de New York, rendez-vous sur [ag.ny.gov/publications/residential-tenants-rights-guide](https://ag.ny.gov/publications/residential-tenants-rights-guide).

## Le bureau des services aux victimes de l'État de New York

- Si vous ou l'une de vos connaissances avez subi un crime haineux, le bureau des services aux victimes de l'État de New York (NYS Office of Victim Services) peut vous aider à payer les factures médicales et les frais de consultation, les frais d'enterrement et de funérailles, les salaires perdus et fournir d'autres types d'aide. Pour plus d'informations, appelez le [1-800-247-8035](tel:1-800-247-8035) ou rendez-vous sur [ovs.ny.gov](https://ovs.ny.gov).

Pour consulter ce document en ligne ou dans une autre langue, rendez-vous sur la page [nyic.org/KYR](http://nyic.org/KYR) ou scannez ce code :



Si vous avez des questions ou des remarques concernant cette boîte à outils ou les informations qu'elle contient, veuillez contacter: Bryan Lee – [blee@nyic.org](mailto:blee@nyic.org)

Si vous souhaitez organiser un atelier Connaissez vos droits gratuit au sein de votre communauté, contactez : [kyr@nyic.org](mailto:kyr@nyic.org)

La Coalition d'immigration de New York (New York Immigration Coalition / NYIC) est une organisation de politique générale et de plaidoyer qui représente plus de 200 groupes de défense des droits des immigrants et des réfugiés dans tout New York.

Nous pensons que l'État de New York sera plus soudé si tout le monde est bienvenu, traité équitablement et a la possibilité de poursuivre ses rêves. Notre mission est d'unir les immigrants, les membres et les alliés afin que tous les New-Yorkais puissent s'épanouir.



**New York Immigration Coalition**

131 W 33rd St, Ste 610  
New York, NY 10001  
212 627 2227  
[nyic.org](http://nyic.org)